

N°113 AVRIL 2024

Village coup de coeur

Servon

MAG'



DE NOUVEAUX ARRIVANTS
POUR L'ENTRETIEN
DES ESPACES VERTS

SERVON.FR

Ne repeignez plus vos plafonds, découvrez le plafond tendu

Votre plafond actuel est sale, fissuré, écaillé, mal peint ? Nous avons la **solution idéale** pour rénover et embellir votre intérieur tout **en gardant un aspect peinture**. L'aspect **mat ou satiné** vous fera découvrir un **plafond sans trace de rouleaux**.



LA SOLUTION POUR L'ÉCLAIRAGE : votre intérieur prend une **nouvelle dimension** avec son esthétique incomparable et **les nombreuses possibilités** d'incorporation d'éclairage.

YAMÉNO 74 Avenue de la République 77340 PONTAULT-COMBAULT - FRANCE
 Port. 06 61 10 96 64 - Tél. 01 60 29 27 99 yameno@me.com - WWW.YAMENO.FR



VOTRE DÉCISION EST PRISE ? VOUS SOUHAITEZ VENDRE ?

Si vous me faites confiance vous aurez l'assurance de :

**AVIS DE
 VALEUR
 OFFERT**

**Honoraires
 adaptés**

**Analyse de la
 solvabilité
 des acquéreurs**

**Parfaite
 connaissance
 du secteur**

**Large
 diffusion
 des annonces**

**Démarches
 Notariales**

Je vous **accompagnerai** tout au long de votre **projet immobilier** jusqu'à la **remise des clés et au-delà !**

**Chez iad nous rémunérons
 le «bouche à oreille»**

Si vous me mettez en relation
 avec un **vendeur ou un acquéreur**
 pour son **Projet Immobilier**,
 vous percevrez une partie de **ma rémunération****



Béregère **COUVIGNY**
 Conseillère* en Immobilier

06 38 25 79 89

berengere.couvigny@iadfrance.fr

BI BÉREGÈRE COUVIGNY mandataire indépendant en immobilier (sans détachement de fonds), agent commercial immatériel au RCS de YVELINES le n° 910 262 544 - RCS de VERSAILLES 127 204 564/12718
 titulaire de la carte de démarchage immobilière pour le compte de la société NDD France SAS au capital de 100 000 €, RCS Seine-et-Marne n°345 676 431, siège social au 1 allée de la Ferme de Vastres -
 Immobilier Cert Reconnu n° 17707 inscrit au tableau de la Carte Professionnelle de l'Immobilier au titre de commerce n° 2917703 2018 000 000 000
 délivrée par le Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne. Responsabilité civile professionnelle GENIAGIS SAS, 7 rue FELIX WEL - 75003 Paris, garantie par la CACI
 (garantie Financière) 16 rue HUGO, 75006 PARIS 6 - YVELINES PARIS la Défense CSDIS (116 000 € sous responsabilité de Biad) -
 Document d'information non contractuel - Garantie immobilière sans prime. Ne pas jurer sur la main publique - NAD 1003
 **Sur les mandats incluant des aspects commerciaux indépendants (sans détachement de fonds) de la SAS NDD France immatérielle au RCS,
 titulaires de la carte de démarchage immobilière pour le compte de la société NDD France.
 **La rémunération est répartie après la signature de l'acte authentique jusqu'à 12 % de son montant HT et la somme s'ajoute par vos soins (autre de prescription soumise par un contrat)

ÉDITO



Chères Servonnaises, chers Servonnais,

Le printemps est là ! Avec lui arrivent les beaux jours. C'est l'occasion pour moi de vous annoncer la réalisation de plusieurs projets qui étaient des promesses de campagne. Les travaux de terrassement pour les jardins familiaux ont commencé. Douze premières parcelles seront accessibles à la fin du trimestre. Nous avons également prévu la mise en place de nouvelles parcelles avant la fin de l'année.

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'étalement urbain du SDRIF, je vous informe que j'ai émis un avis défavorable à la création de 1500 logements sur la commune d'Ozoir la Ferrière. Ce qui pourrait entraîner l'arrivée de 4000 habitants supplémentaires sur le territoire de l'Île-de-France, sans compter l'augmentation de la circulation, et les infrastructures insuffisantes.

Je suis également heureux de vous annoncer l'ouverture prochaine d'une nouvelle crèche « Les petits explorateurs » située entre le Dojo et la salle polyvalente « Roger Coudert ». Celle-ci viendra s'ajouter à la crèche intercommunale « Graines d'étoiles » pour répondre à la demande croissante des familles.

L'environnement, l'entretien ainsi que la propreté de Servon sont pour moi des enjeux majeurs. Mon équipe et moi-même allons mettre en place l'écopâturage sur la commune. Vous trouverez dans ce numéro un dossier complet sur cette pratique qui se démocratise sur le territoire. La multiplication des véhicules électriques nous pousse à équiper la ville. C'est ainsi que des bornes électriques ont été installées et seront opérationnelles courant avril. Nous organisons le week-end du 18 et 19 mai les journées de l'environnement. C'est avec un grand plaisir que je vous y retrouverai.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) continue d'œuvrer pour les familles et vous propose une sortie ouverte à tous dans un parc d'attractions. Je vous invite à prendre contact avec le service social de la mairie pour vous y inscrire.

Les manifestations organisées par la mairie et les associations continuent d'attirer de plus en plus de monde. Plusieurs évènements sont encore à venir, et nous comptons sur votre présence.

Du côté de la cantine scolaire, nous avons mis en place une application « Too Good To Go » afin de limiter le gaspillage alimentaire des produits non consommés. Le bénéfice de ces ventes est intégralement reversé à la caisse des écoles.

Profitez de ces belles journées qui s'annoncent, en attendant de vous retrouver lors des prochaines manifestations de la commune.

Marcel Villaça
Maire de Servon

SOMMAIRE



EN DIRECT DE LA MAIRIE

19 MARS, HOMMAGE AUX VICTIMES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE.....	P6
UNE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE AU CENTRE-VILLE !.....	P6
ORDURES MÉNAGÈRES ; LE SIETOM VOUS ÉQUIPE !.....	P7
SAUVEZ DES VIES, DEVEZ-VOUS UN SECOURISTE QUALIFIÉ !.....	P7
RENDRE LE CHEMIN DES ROSES PLUS AGRÉABLE.....	P8
LES JARDINS FAMILIAUX, UNE RÉALITÉ 2024 !.....	P9
DES PLACES EN CRÈCHE POUR SERVON.....	P9
URBANISME.....	P10 À 11



ACTUALITÉS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.....	P12 À 13
LA FOULÉE SERVONNAISE 2024 : MARCHEZ OU COUREZ POUR LA BONNE CAUSE !.....	P14
FÊTE DU VILLAGE 20 ^{ÈME} ÉDITION SERVON FAIT LES CHOSES EN GRAND !.....	P15
GRAND CONCERT CARITATIF À SERVON.....	P15
NOUVEAU CABINET D'OPHTALMOLOGIE À BRIE-COMTE-ROBERT.....	P16
RETOUR DES FRELONS ASIATIQUES.....	P17
LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES.....	P17
ENVIRONNEMENT.....	P18 À 19
LES JOURNÉES DE L'ENVIRONNEMENT : UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !.....	P20
RETOUR SUR UNE SOIRÉE ÉLECTRISANTE ET INOUBLIABLE !.....	P21
RETOUR SUR UN MARIAGE PAS COMME LES AUTRES À SERVON !.....	P21
LE LAPIN DE PÂQUES A CACHÉ SES ŒUFS À SERVON !!.....	P22
LES ASSOCIATIONS.....	P22 À 25
BIBLIOTHÈQUE.....	P26
VIVE LE PRINTEMPS À EDEN.....	P27



ENFANCE ET JEUNESSE

DU CÔTÉ DU SERVICE SCOLAIRE.....	P28
FCPE.....	P29
LA MUNICIPALITÉ HONORE LES NOUVEAUX BACHELIERS.....	P29
SOIRÉE DES PETITS LUTINS : MAGIE ET CONVIVIALITÉ À SERVON POUR NOËL.....	P30
AVENTURES FÉÉRIQUES POUR LES ENFANTS DE SERVON.....	P30
UNE AVENTURE INOUBLIABLE AUX DEUX ALPES POUR LES 8-17 ANS !.....	P31



INFOS PRATIQUES

CARNET D'ÉTAT CIVIL.....	P33
TRIBUNES.....	P34
AGENDA CULTURE, LOISIRS.....	P35

SERVON LE MAG'

Directeur de la publication Marcel Villaça **Responsable de la rédaction** Vincent Bianco

Ont participé à ce numéro les membres de la commission communication, le service enfance et jeunesse, les responsables d'associations **Crédit photo** Mairie de Servon, Chris Markesi, Jean-Pierre Fournier

Impression Emergence 1, rue de l'Ormeteau 77170 Servon ISSN : 0999 - 8861 **Régie publicitaire** Service communication - communication@servon.fr Tirage : 1 750 exemplaires

Édité par la ville de Servon 15 rue de la Poste 77170 Servon www.servon.fr



L'INTÉGRALITÉ DES PROCÈS VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL EST CONSULTABLE EN MAIRIE, SUR LES PANNEAUX D'INFORMATIONS MUNICIPALES AINSI QUE SUR LE SITE INTERNET :

WWW.SERVON.FR

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2023

- Référent déontologue de l'élu local - Modalités de mise en place et tarification - *(Unanimité)*.
- Autorisation d'ouverture dominicale exceptionnelle des commerces sur la commune de Servon - *(Unanimité)*.
- Avis du conseil municipal sur le principe de la dissolution de l'association Syndicale Autorité lotissement «La Roseraie» - *(Unanimité)*.
- Acquisition de l'immeuble sis rue de la République auprès de l'EPFIF - *(Unanimité)*.
- Budget Commune - décision modificative - *(Unanimité)*.
- Budget assainissement - décision modificative - *(Unanimité)*.
- Accueil de loisirs - fixation de la participation familiale au séjour sports d'hiver - *(Unanimité)*.
- Prescription de la révision du plan local d'urbanisme - mise en œuvre de la procédure et des modalités de la concertation - *(Unanimité)*.
- Dénomination d'une voie - *(Unanimité)*.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2023

- Convention de mise en place d'un service commun entre la CCOB et les communes adhérentes relative aux systèmes d'informations - *(Unanimité)*.
- Budget Commune - décision modificative - *(Unanimité)*.
- Budget assainissement - décision modificative - *(Unanimité)*.
- Autorisation au maire pour le mandatement des dépenses d'investissement sur l'exercice 2024 du budget commune et assainissement - *(Unanimité)*.
- Budget commune - application de la fongibilité des crédits - *(Unanimité)*.
- Course «La Foulée Servonnaise» - versement de la subvention à l'association Laurette Fugain - *(17 voix pour, 2 contre)*
- Fixation des tarifs des insertion dans le bulletin municipal - *(Unanimité)*.
- Manifestation du 4 février 2024 - autorisation au maire pour la signature d'un contrat et fixation des tarifs - *(Unanimité)*.
- Mandatement du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne pour la mise en concurrence d'un marché d'assurance des risques statutaires - *(Unanimité)*.

LE 19 MARS, HOMMAGE AUX VICTIMES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Depuis la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars a été institué journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie ainsi que des combats en Tunisie et au Maroc. Le 19 mars marque l'anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Cinquante-sept ans après, il est toujours nécessaire d'entretenir la flamme du souvenir et de témoigner toute notre reconnaissance aux anciens combattants pour leur courage. Les représentants de la FNACA, les élus ainsi que certains Servonnais, par leur présence et leur recueillement lors de cette cérémonie, contribuent à perpétuer la mémoire de ceux qui ont combattu et sacrifié leur vie pour assurer la paix et défendre notre liberté.



UNE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE AU CENTRE-VILLE !

La commune de Servon a signé une convention pour une installation d'une borne équipée de 2 points de recharge au centre-ville avec le Sigeif (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France). La borne devrait être opérationnelle courant avril 2024.

Elle est interopérable. Cela signifie que les usagers peuvent utiliser n'importe quel badge d'opérateurs de mobilité (Izivia, Chargemap, Freshmile, etc.). Les usagers peuvent aussi se charger, sans utiliser de badge, en flashant le QR Code présent sur la borne, avec leur smartphone. Ils sont ainsi redirigés vers le site de paie-

ment par CB. Vous trouverez un guide d'utilisation avec le lien vers la page internet dédiée <https://www.sigeif.fr/comment-et-ou-recharger-votre-vehicule-electrique>

Vous y trouverez le mode opératoire pour recharger un véhicule, la grille tarifaire, la cartographie des bornes du Sigeif, le numéro de la hotline disponible 24H/24 en cas de panne sur une de leurs bornes (09 72 65 92 00).

les caractéristiques techniques de la borne qui sera posée sur le parking du centre-ville

IES - 24 kW Tri-Standard

Puissance : 22 kW en (AC) ou 24 kW (DC)
Nombre de points de charge et des prises : 2 points de charges

Prises

- COMBO 2 & CHAdeMO → recharge en courant continu
- Prise AC Type 2 – 22kW → recharge en courant alternatif

Dimensions (H x L x P) 1750 mm x 700 mm x 567 mm
Armoire d'équipements électriques à proximité de la borne

Potentiel de recyclabilité : 70%

ORDURES MÉNAGÈRES : LE SIETOM VOUS ÉQUIPE !

Afin d'améliorer son service à la population, le SIETOM souhaite doter tous les foyers et locaux producteurs de déchets ménagers et assimilés en bac d'ordures ménagères.

Le SIETOM a lancé une campagne de dotation en bacs d'ordures ménagères en janvier dernier qui va s'étaler jusqu'en juin 2024. Dans le but de moderniser son service à la population et à terme uniformiser la collecte sur toutes les communes, le SIETOM va dans un premier temps démarrer une enquête auprès des Servonnais afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque foyer. Grâce à votre participation le SIETOM sera en mesure d'optimiser la qualité de ses services telle la mise à disposition d'un service de maintenance identique à celui proposé pour les bacs de collecte sélective.

Pour répondre à l'enquête vous pouvez directement remplir le formulaire directement en ligne ou faire la démarche par téléphone. Rendez-vous sur le site enquete9.com ou au 01.85.94.00.65.

La dotation en bac pucé n'est pas synonyme de mise en place dans le même temps de la tarification incitative. Pour le moment, aucune décision n'a été prise par les élus du SIETOM pour les prochaines années. Elle ne modifiera pas le système de financement du service par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

BONNE NOUVELLE POUR TOUS !

LE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES ARRIVE CHEZ VOUS

COMMENT OBTENIR MON BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES ?

Dès aujourd'hui, je remplis le questionnaire:

► sur le site www.enquete9.com

OU

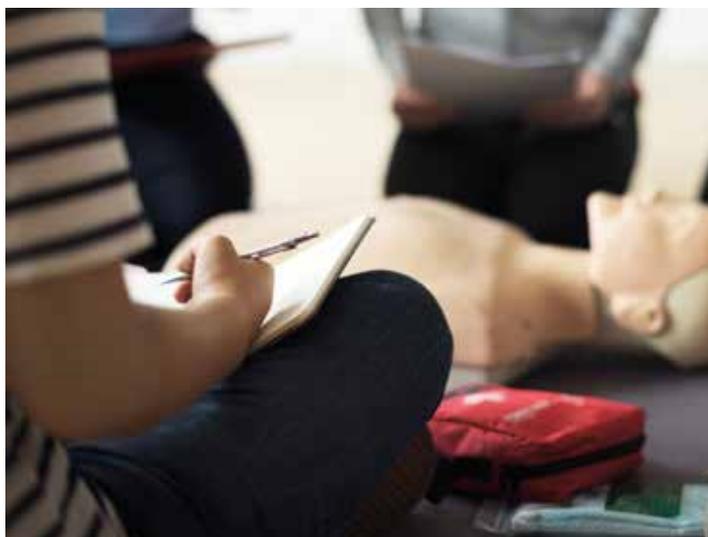
► j'appelle le **01 85 94 00 65**
du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h

IMPORTANT
La **PARTICIPATION** à cette enquête est **OBLIGATOIRE** pour recevoir le bac qui sera indispensable, à terme, pour une collecte homogène sur toutes les communes.

SIETOM77
Réduire, réutiliser, recycler

SCHAFFER

SAUVEZ DES VIES, DEVENEZ UN SECOURISTE QUALIFIÉ !



Rejoignez notre formation en Sauvetage Secourisme du Travail (SST). **Le Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin 2024** à la Mairie.

Inscription obligatoire avec règlement : 20 euros par personne pour les deux jours.

Places limitées à 10 personnes.

Inscrivez-vous dès maintenant par téléphone au 01 64 05 10 23 ou par e-mail à animation@servon.fr.

Soyez prêt à agir en cas d'urgence.

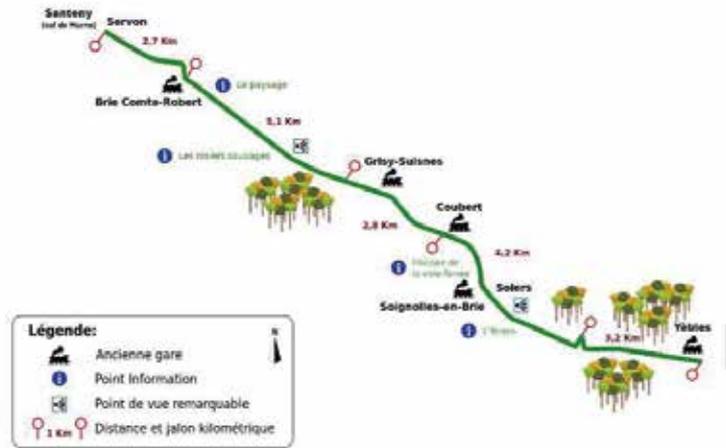
RENDRE LE CHEMIN DES ROSES PLUS AGRÉABLE

Servon a la chance d'être traversé par le Chemin des Roses, une voie verte de 18 km de long, partant de Servon et allant jusqu'à Yebles. Il s'agit d'une balade très agréable à parcourir à pied ou à vélo.

Hélas, force est de reconnaître que ses abords ne sont pas toujours très reluisants. Certains riverains, professionnels ou particuliers, ayant tendance à considérer qu'ils peuvent s'affranchir, le long de ce chemin, des règles d'urbanisme les plus élémentaires. On trouve donc pèle-mêle, des clôtures faites de tôles récupérées, des murs bruts (**rappelons que c'est interdit en urbanisme**), des constructions hétéroclites et même des dépôts de gravats/débris.

Nous avons contacté chacun des riverains concernés pour leur rappeler la nécessité de respecter, le long du chemin des roses, les mêmes règles d'urbanisme que partout ailleurs dans Servon. Les palissades de «bric et de broc», les murs en parpaings apparents, les dépôts de déchets nuisent au bien-être de tous et à l'environnement. Il ne peuvent être tolérés plus longtemps.

Si cette démarche amiable devait s'avérer insuffisante, la municipalité sera contrainte d'utiliser les moyens coercitifs nécessaires.



Par ailleurs, rappelons que l'entretien du chemin des roses et de ses abords immédiats (taille de la végétation et nettoyage) n'est pas du ressort de la commune. Il est assuré par le « syndicat intercommunal du chemin des Roses ». Celui-ci ne dispose que d'un seul agent pour entretenir les 18 km du chemin, ce qui est à notre sens insuffisant. Nous avons demandé à son président que l'entretien sur la partie de Servon soit améliorée.

Nb ; par ailleurs, à la limite de Servon, à proximité d'Hyper U, ce chemin nécessite des aménagements. Nous œuvrons en ce sens ([voir page 11](#))



Christophe Couloumy
1^{er} Maire adjoint en charge de l'urbanisme
de la qualité de vie et affaires scolaires

LES JARDINS FAMILIAUX, UNE RÉALITÉ 2024 !

La Ville de Servon, propriétaire d'un terrain situé chemin des meuniers, proposera aux Servonnais désireux de cultiver un jardin, la location de parcelles de terre.

Les jardins familiaux sont créés dans une démarche d'écocitoyenneté et de respect de l'environnement afin de devenir un nouveau lieu de rencontres et d'échanges autour d'un coin de terre pour jardiner dans le respect de la nature.

Dans un premier temps, 12 jardins seront livrés à la fin du 1er semestre 2024. Chacune des parcelles sera numérotée et fera près de 100 m². Elle seront clôturées et équipées d'un petit abri pour y ranger outils et matériel de jardinage, d'un récupérateur d'eau de pluie individuel, d'un compteur d'eau potable individuel et d'un composteur.

Suivant la demande, une 2ème livraison de 10 jardins pourra être réalisée d'ici la fin de l'année 2024.

Un sondage a été mis en ligne sur le site de la ville, nous vous proposons de vous faire connaître et de remplir le questionnaire, si vous êtes intéressés. Ce qui nous permettra de prendre contact avec vous lors de l'attribution des parcelles.

<https://www.servon.fr/jardins-familiaux>



DES PLACES EN CRÈCHE POUR SERVON

La micro-crèche « Les petits explorateurs » va ouvrir ses portes très prochainement. Les locaux sont d'une capacité de 12 Berceaux qui viendront s'ajouter aux 16 places réservées à Servon à la crèche intercommunale « Graines d'étoiles ».

Située entre le Dojo et la salle Roger Coudert, à proximité immédiate de l'école, du centre de loisirs et de parking, l'établissement profitera d'un espace vert de près de 800 m².



Le besoin croissant des familles en moyens de garde des tout petits, pousse la municipalité à trouver des solutions. C'est pour répondre à la difficulté des parents que la commune a favorisé l'ouverture de cette structure et en lancera une nouvelle sur le projet Weber (Rue de Brie).



DOSSIER URBANISME

LE SAVIEZ-VOUS ?

LES ARRÊTÉS DE VOIRIE : METTRE UN TERME AUX PRATIQUES DE CERTAINES ENTREPRISES

Les interventions sur la voirie sont nombreuses et nécessaires. Elles peuvent se faire pour le compte de la commune, de grandes entreprises déployant leur réseau (Enedis, Orange, Suez, etc.) ou pour des particuliers (le plus souvent des raccordements). Ces interventions se situant sur le domaine public, elles sont soumises à une autorisation de la municipalité qui en définit les modalités et à une obligation d'affichage en amont, afin que les usagers et riverains soient prévenus et puissent s'y préparer.

Hélas, nous sommes désormais confrontés à certaines entreprises qui ne respectent pas ces principes. Citons par exemple :

- **Pas d'affichage en amont,**
- **Non respect des délais d'intervention,**
- **Non respect des modalités accordées...**

Dernièrement, une entreprise a demandé une autorisation pour intervenir rue Bombon, afin d'effectuer une modification sur le raccordement d'un particulier. Nous lui avons accordé cette autorisation, sous réserve que l'affichage de l'arrêté soit affiché en amont et qu'une circulation alternée

soit mise en place, afin de ne pas bloquer la rue. Au final, l'entreprise n'a affiché l'arrêté que le matin même de l'intervention et a complètement barré la rue, provoquant à juste titre la surprise et la colère des riverains.

En conséquence, nous avons décidé dorénavant des règles suivantes :

- **Affichage de l'arrêté 7 jours avant le début des travaux (Photos de cet affichage à envoyer au service urbanisme.)**
- **Distribution d'une information aux riverains de la(les) rue(s) concernée(s) (dépôt d'un modèle de l'information au service urbanisme)**
- **Respect complet des modalités accordées.**

Le non respect de l'un de ces points entraînera systématiquement l'annulation de l'autorisation accordée et la police municipale fera stopper immédiatement les travaux éventuellement commencés.

Nous attirons l'attention des particuliers qui feraient effectuer des travaux nécessitant une intervention sur la voirie : Veillez à vous assurer que l'entreprise que vous avez choisie respecte bien ces points, faute de quoi vos travaux pourraient se voir stoppés.

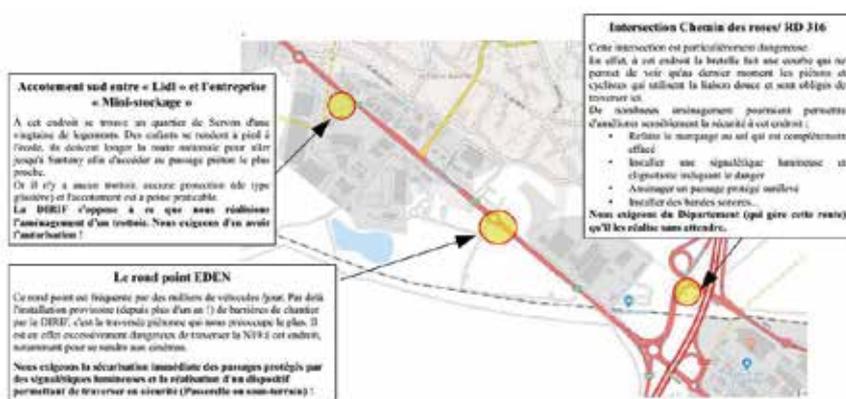
Christophe Couloumy
1^{er} Maire adjoint en charge de l'urbanisme
de la qualité de vie et affaires scolaires

AMÉLIORER LA SÉCURISATION DES ABORDS DE LA ROUTE NATIONALE 19.

Comme nous l'avons écrit dans le précédent numéro de Servon Mag, nous estimons que les abords de la route nationale 19 ne sont pas assez sécurisés.

Rappelons que la commune n'est pas en charge de l'entretien ni de l'aménagement de cette route. C'est la DIRIF (Direction Routes d'Ile de France) qui en a la charge. Nous ne pouvons absolument rien décider ni entreprendre sur cette route et ses bretelles.

Nous avons identifiés trois « points noirs » :



Concernant le point «Rond-point EDEN »

Malheureusement la situation est pour le moment bloquée. Les réunions qui ont eu lieu n'ont même pas permis qu'un accord soit trouvé pour que les barrières provisoires installées sur le rond-point depuis plus d'un an soient enlevées et remplacées par un dispositif pérenne (la DIRIF estimant que c'est aux centres EDEN de payer, ces derniers n'étant pas d'accord).

Notre demande va bien au-delà puisque nous demandons un aménagement (passerelle ou souterrain) permettant aux piétons, parmi lesquels de nombreux enfants, de traverser en sécurité.

Nous continuons à porter cette exigence et à multiplier les démarches en ce sens.

Mais, compte tenu de la somme en jeu (sans commune mesure avec ce qui pose actuellement problème pour le rond-point) il est évident que ce sera un travail de longue haleine.

Concernant le point «Accotement sud » chemin des roses/RD 316 »

Des échanges sont en cours avec la DIRIF afin que nous puissions enfin réaliser un accotement sécurisé pour les riverains de ce quartier.

Nous sommes également en contact avec la ville de Santeny, (car une partie des travaux nécessaires pour rejoindre le passage protégé situé à la hauteur du Lidl doit se faire sur leur territoire).

Concernant le point «Intersection chemin des roses/RD 316 »

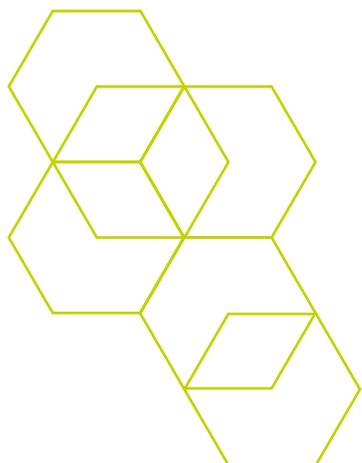
Sur notre initiative une réunion a eu lieu sur place avec les services de l'Etat. Nous avons demandé :

- Doublage de la signalisation verticale (de chaque côté de la RD 316)
- Pose d'un flash lumineux
- Pose de bandes rugueuses
- Réfection de la signalisation horizontale (notamment le passage protégé actuellement complètement effacé)
- Réfection de la chaussée de la RD 316 sur les 50 m précédant l'intersection et remplacement du bitume par du "bitume haute adhérence" (qui permet un meilleur contrôle du véhicule en cas de freinage d'urgence)
- Coupe à ras de la végétation du côté droit (dans le sens d'arrivée des voitures) afin de dégager la visibilité des utilisateurs venant de Brie.
- Nettoyage / déblaiement des abords du Chemin des Roses (que la végétation a envahi par endroits à presque 50%)

Les responsables présents ont pris note de nos demandes et les ont, a priori, validées.

Nous attendons cependant de constater leur concrétisation sur le terrain avant de crier victoire et restons vigilants...

Christophe Couloumy
 1^{er} Maire adjoint en charge de l'urbanisme
 de la qualité de vie et affaires scolaires



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS



LA GALETTE DES ROIS AVEC LE CCAS

Le 15 janvier dernier, ce fut un véritable plaisir de voir 107 Séniors se réunir pour savourer la traditionnelle galette des Rois, préparée par notre boulangerie de Servon. L'ambiance était chaleureuse et chacun a pu apprécier ce moment convivial en bonne compagnie.

Après avoir dégusté la galette des Rois et bu un ou deux verres de cidre, les Séniors ont pu apprécier la musique rock du groupe Génération'S qui a pris le relais pour animer l'après-midi. Mais les festivités ne se sont pas arrêtées là ! Le CCAS avait organisé une tombola surprise et une quinzaine de chanceux ont eu la joie de repartir avec de nombreux lots.



PERMANENCE EN MAIRIE : MUTUELLE COMMUNALE

Jours de permanences :

Les après-midis des premier et troisième vendredis de chaque mois de 13 h 30 à 17 h 30

Prise de rendez-vous par téléphone au : 03.21.15.99.99



LA CHANDELEUR AUX CHARMILLES : CRÊPES, SOURIRES ET BONNE HUMEUR !

C'est le temps de la Chandeleur et à la résidence des Charmilles, on ne manque jamais cette occasion de se retrouver entre voisins et amis pour une fête bien spéciale. Cette année encore, les assistantes maternelles de l'association ADAMS ont été chaleureusement accueillies pour partager ce moment festif, grâce à une tradition qui dure depuis plusieurs années en collaboration avec le CCAS.

C'est un rendez-vous attendu, où les générations se mélangent joyeusement, où les discussions vont bon train et où l'odeur alléchante des crêpes fraîchement préparées embaume les couloirs. Imaginez-vous : des tables remplies de pâte à tartiner, de confiture et de sucre, avec des sourires qui se dessinent sur tous les visages.

Mais cette fête va bien au-delà de la simple dégustation de crêpes. C'est un moment privilégié où les liens se renforcent entre les résidents et les enfants. Les Seniors partagent leurs histoires, leurs souvenirs, tandis que les plus jeunes écoutent avec fascination.



SORTIE À NIGLOLAND

Le CCAS de Servon organise une sortie pour tous au parc d'attractions Nigloland.

LE DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024

Ce sera l'occasion pour les parents, les enfants et peut-être les petits-enfants de faire une sortie en famille.

Situé à Dolancourt, dans l'Aube, Nigloland est l'un des plus grands parcs d'attractions français. Plongez dans 4 univers époustouflants et retrouvez 43 attractions pour petits et grands et 8 restaurants à thèmes. Avec 11 attractions à sensations, Nigloland répond aux attentes des amateurs de sensations fortes et les 27 attractions accessibles aux enfants de moins de 1 mètre enchanteuront les plus petits.

Places limitées

Départ en autocar à 8h00 de la mairie de Servon, retour prévu à Servon vers 19h00

Sortie ouverte à tous. Toutefois, en cas de liste d'attente, la priorité sera donnée aux familles qui relèvent des tranches 1,2,3 ayant des enfants scolarisés en primaire et au collège.



Les tarifs de la sortie sont calculés en fonction du quotient familial ou des revenus annuels (fournir l'avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022)

	Enfants à partir de 4 ans / adulte	Revenus
Tranche 1	15€	0 à 1000
Tranche 2 et 3	25€	de 1001 à 2000
tranche 4 à 7	30€	> 2001

Cette sortie sera annulée si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Renseignements et inscriptions : prenez contact avant le 20 juin 2024, avec Martine DUL du CCAS de SERVON au 01.64.05.87.64, qui vous fixera un rendez-vous en mairie.

En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué, sauf sur présentation d'un certificat médical, sous 48 heures.

LA FOULÉE SERVONNAISE 2024 : MARCHEZ OU COUREZ POUR LA BONNE CAUSE !

Forte de son succès 2023, la Mairie de Servon, en collaboration avec l'association Cantos de Portugal se prépare à accueillir un événement sportif empreint de solidarité et de convivialité : la Foulée Servonnaise, une course familiale et marche pédestre, qui aura lieu le dimanche 15 septembre 2024. Organisée au profit de l'association Laurette Fugain, cette journée promet d'être mémorable, alliant engagement caritatif et ambiance festive.

Les bénéfices générés par cet événement seront entièrement reversés à l'association Laurette Fugain, qui lutte pour la recherche et les dons pour les malades atteints de leucémie.

Cette année, la Foulée Servonnaise adopte un thème résolument caritatif et festif. En effet vous serez invités à venir costumés, un concours du plus beau déguisement récompensera votre créativité ! Une façon ludique de montrer son soutien à une cause qui nous touche toutes et tous.

En plus de la course et de la marche, la journée sera rythmée par diverses activités pour divertir petits et grands. Restauration sur place, animations variées et surprises seront au rendez-vous. Restez à l'écoute pour découvrir le programme complet qui sera annoncé prochainement !



En soutien à l'association

Laurette Fugain

Contre les leucémies, soutenons la vie



Inscriptions et engagement :

Les inscriptions pour la Foulée Servonnaise débiteront dès le mois de juin. En attendant, réservez déjà votre journée du 15 septembre pour participer à cet événement solidaire et joyeux.

Que vous soyez coureur.se, marcheur.se ou simplement spectateur.rice, votre présence compte !

Appel aux sponsors et bénévoles :

Pour que cette journée soit une réussite, nous faisons appel à votre générosité et votre engagement.

Si vous souhaitez soutenir cet événement en tant que sponsor ou bénévole, n'hésitez pas à contacter le service animation par téléphone au 01 64 05 10 23 ou par mail à animation@servon.fr.

La Foulée Servonnaise 2024 s'annonce comme un rendez-vous incontournable pour tous les amoureux.ses de sport, de solidarité et de convivialité.

Venez nombreux et nombreuses pour partager un moment unique et faire la différence aux côtés de l'association **Laurette Fugain**.

FÊTE DU VILLAGE 20^{ÈME} ÉDITION SERVON FAIT LES CHOSES EN GRAND !

Servon organise la 20^{ème} édition de sa fête du village, qui aura lieu le samedi 22 juin prochain. À cette occasion, le service animation et les associations de Servon mettent les petits plats dans les grands et vous réservent une journée inoubliable avec des spectacles, des jeux, de la musique, des animaux, le traditionnel concours de Pétanque et plein d'autres surprises.



La Compagnie du Petit Monsieur (Trophée d'Or 2024 Arts du Cirque et Visuels) vous proposera deux numéros burlesques uniques au monde :

"En dérangement !" : Quand passer un coup de fil devient un calvaire pour un petit cadre au costume étriqué... Imperturbable, silencieux et obstiné, le Petit Monsieur tente d'incroyables ruses pour parvenir au combiné tant convoité.

"Deux secondes !" : Que contiendrait aujourd'hui la boîte de Pandore, si ce n'est un des nouveaux objets qui ont envahi notre quotidien ?

La fête du village est un évènement attendu par toutes et tous ! L'occasion de se retrouver ensemble pour partager un moment convivial et joyeux.

GRAND CONCERT CARITATIF À SERVON

Servon est fier d'être partenaire de Co&event pour l'organisation d'un Concert Caritatif dédié au soutien des personnes en situation de handicap et des enfants atteints du cancer.

Rendez-vous le samedi 4 mai 2024 à 20h à la salle Roger Coudert pour un grand concert en présence de personnalités marquantes de l'émission THE VOICE, ainsi que de Margot de la Star Academy. Venez nombreux soutenir cette noble cause et partager ensemble un moment inoubliable de solidarité et de musique.

Réservez vos place dès maintenant sur



NUTRI+
2 SERVONNAIS À LA POINTE !

Ils ont fondé NUTRI+, une start-up spécialisée dans la **nutrition bien-être**.

#PERTEDEPOIDS
#PRISEDEMUSCLE
#BIEN-ÊTRE

Ugo BACMANN
Diététicien-nutritionniste spécialisé dans la nutrition du sport.
Athlète hybride de la force athlétique à l'Ironman, Ugo vous aide à atteindre vos objectifs.

Lila LAHMIANI
Spécialiste en nutrition et psychologie. Votre bien-être mental et émotionnel pour des résultats équilibrés et durables.



Démarrez votre parcours vers une meilleure santé à Servon avec Ugo et Lila grâce à un appel **bilan offert**.



Scannez le QR code pour réserver votre place dès maintenant.

NOUVEAU CABINET D'OPHTALMOLOGIE À BRIE-COMTE-ROBERT.

Le Docteur Monica LACUSTEANU a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son cabinet d'ophtalmologie situé au 3 rue du marché 77170 à Brie-Comte-Robert.

Le cabinet est dédié à la prise en charge médicale de l'ensemble des pathologies oculaires (amétropies, maladies rétinienne – dégénérescence maculaire liée à l'âge, rétinopathie diabétique, occlusions vasculaires, glaucome) ainsi que la prise en charge chirurgicale de la cataracte de l'adulte.

Le cabinet est équipé d'un plateau technique moderne et complet qui nous permet de recevoir tous les patients, de l'enfant de 3 ans aux personnes âgées.

- Équipement d'imagerie de dernière génération (rétinographe, OCT Spectral Do-main, OCT-A, Biométrie oculaire, Champ visuel).
- Salle micro chirurgie (injections intra-vitréennes, nécessaires à la dégénérescence maculaire liée à l'âge ou de la rétinopathie diabétique).

- Lasers (YAG pour les cataractes secondaires, SLT pour le glaucome, laser rétinien).

Les consultations se font du lundi au vendredi 8h30 à 13h et de 14h à 17h30.

Les urgences ophtalmologiques sont prises en charge aux horaires d'ouverture du cabinet et par appel téléphonique au préalable.

La prise de rendez-vous s'effectue soit via le site Doc-tolib , soit par notre secrétariat au 01 88 60 51 51 ou à l'adresse mail suivante : ophtabcr@gmail.com

Le cabinet du Docteur Monica Lacusteanu est conventionné en secteur 2.

Le tiers payant (la prise en charge des soins remboursés par l'assurance maladie) se fera à partir de début mars 2024.

RETOUR DES FRELONS ASIATIQUES

La Communauté de Communes de l'Orée de la Brie (CCOB) a signé une convention avec l'association GDSA 77, Groupement Sanitaire Apicole de Seine-et-Marne, pour faire procéder à la destruction des nids de frelons asiatiques sur tout son territoire, qu'ils soient sur un domaine public ou privé.

Consciente des enjeux sanitaires et environnementaux liés au développement des colonies de frelons asiatiques et du risque pour ses habitants, la CCOB prend en charge les frais de destruction engagés par l'association pour rendre ce service totalement gratuit aux habitants des quatre communes.

Comment signaler un nid ? Nous vous invitons à contacter la CCOB par mail : communaute@loreedelabrie.fr ou par téléphone 01 60 62 15 81. L'intercommunalité

se charge de prendre contact avec l'association pour déterminer une date d'intervention



LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES



On rencontre deux types de chenilles processionnaires tout au long de l'année : les chenilles du chêne que l'on trouve plutôt au printemps et en été, et les chenilles du pin présentes en hiver. Ce papillon de la famille des notodontidae est surtout connu pour ses chenilles dont le nom est dû à leur mode de déplacement en file indienne. Elles se nourrissent des feuilles et des aiguilles de diverses espèces de chênes et de pins, provoquant ainsi un affaiblissement important de ces arbres. Ses poils urticants se détachent facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent et restent présents longtemps dans l'air.

Quels sont les risques pour la santé ?

- des rougeurs et des démangeaisons sur la peau
- des difficultés respiratoires
- de fortes réactions allergiques au niveau des yeux.

En cas de réaction allergique au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, consultez immédiatement un médecin. Si vous découvrez un nid de chenilles processionnaires sur votre propriété, il est de votre responsabilité de le faire détruire en contactant une société spécialisée.



ENVIRONNEMENT

ECOPATURAGE

Rue du pré aux moutons... Ecole de la butte aux bergers... Place des bergères....



Ces noms attribués à certaines de nos rues ou sites évoquent un passé, un peu lointain que peu d'entre nous ont connu, lorsque Servon était un village agricole où champs et pâtures accueillait, outre des bovins, des... moutons.

Sans revenir à ces pratiques anciennes, la municipalité, dans un souci d'amélioration de la qualité de notre environnement, a décidé, à l'instar d'autres communes, de mettre en œuvre la pratique de l'ECOPATURAGE.

QU'EST-CE QUE L'ÉCOPATURAGE ?

C'est une méthode de gestion des espaces verts et naturels par l'intervention d'herbivores. Cette gestion douce réduit l'usage des moyens mécaniques et se passe de l'utilisation de produits chimiques tout en favorisant la biodiversité en remplaçant les animaux dans un écosystème.

QUELS AVANTAGES APPORTE CETTE PRATIQUE ?

- Elle évite la pollution des sols occasionnée par le traitement phytosanitaire et leur destruction progressive par les outils mécaniques.
- Elle évite d'accroître la pollution aérienne et sonore engendrée par les moteurs thermiques.



- Les animaux les plus employés (ovins et caprins) ne tassent pas le sol, leurs déjections se dégradent vite et jouent le rôle, à la fois, de fertilisants et de micro-habitats, pelage et sabots contribuent à l'équilibre de la diversité en transportant des graines d'herbacées.
- Un mouton (ou une chèvre) qui broute ne fait pas de bruit, et sa présence participe à une cohésion sociale.
- Leur présence en nos espaces verts urbains nous rappelle que végétaux, animaux, humains, formons un tout qui doit tendre vers une harmonie de cohabitation.

Outre un attrait visuel, ils peuvent participer à l'éducation des plus jeunes qui peuvent avoir un contact direct avec la vie animale (voir le succès des fermes pédagogiques lors de certaines manifestations communales).

Le temps « homme » ainsi dégagé permet aux agents des Services Techniques de s'adonner à d'autres tâches pour lesquelles ils sont indispensables.



QUELS ANIMAUX SONT UTILISES EN ECO-PATURAGE ?

Essentiellement :

- **Le mouton.** En particulier le mouton (noir le plus souvent) d'Ouessant, race ancienne et rustique en voie de disparition il y a peu, que la pratique de l'écopâturage remet à l'honneur. Docile, de taille idéale pour les parcs et jardins (50 cm au garrot), cette race solide qui demande peu d'entretien n'abîme pas les sols, résiste au froid, au vent, à la pluie. C'est un animal social et grégaire. Il n'est néanmoins pas intéressant pour sa viande, son lait ou sa laine.
- **La chèvre.** Excellente débroussailleuse, elle est indispensable sur les terrains pentus, accidentés et en sous-bois.

D'autres animaux de plus grande taille tels les équidés (chevaux et ânes), ou bovins peuvent être utilisés sur de grands espaces (plus rarement des lamas), mais la logistique pour leur prise en charge est beaucoup plus importante et peu adaptée à nos espaces verts.

NOTRE PROJET

Il s'agit d'un projet double :

- Nous faisons appel à une entreprise nouvelle qui souhaite implanter sa « Ferme » sur notre territoire : **La ferme des Audson**
- Celle-ci s'installera sur une parcelle, actuellement inutilisée, en bordure du Réveillon, en face des étangs.

Cette ferme est destinée à accueillir l'ensemble de ses animaux (moutons et quelques chèvres) pour la période hivernale dans des structures légères, pour d'éventuels soins, et les moments de tonte, d'agnelage... tout en gardant un petit nombre de ceux-ci, afin

de permettre d'accueillir des groupes pour des activités pédagogiques tout au long de l'année.

Il y est prévu des activités pédagogiques à destination des enfants, scolaires, seniors....

Cette entreprise fournira les animaux (et assurera leur suivi et leur remplacement) sur les terrains que nous souhaitons livrer à l'écopâturage après mise en place de grillages, portails pour assurer leur sécurité :

- L'espace enherbé devant la Mairie, lieu de passage très fréquenté permettant un contact visuel de proximité (et centre d'intérêt pour les futurs enfants de la micro-crèche)
- L'espace du parcours de santé, vaste et difficile à entretenir par nos moyens mécaniques conventionnels. Ce lieu, sécurisé, restera accessible aux promeneurs.

En faisant appel à une entreprise spécialisée nous supprimons, pour la commune, un certain nombre d'aspects de gestion qui nous sont inconnus :

- **Formalités administratives**
- **Suivi sanitaire des animaux**
- **Nourriture complémentaire**
- **Gestion des abris, abreuvoirs.....**

Nous espérons une mise en place rapide de ce mode de gestion de nos espaces verts afin que nous puissions bénéficier dès cet été de la présence de ces sympathiques animaux.

Jean-Marc Bernard
Maire adjoint en charge
de la communication et de l'environnement



LES JOURNÉES DE L'ENVIRONNEMENT : UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

Nous sommes ravis de vous annoncer le retour des **Journées de l'Environnement les 18 et 19 mai** prochains ! Pour cette édition, nous vous avons préparé une multitude de surprises.

Le samedi 18 mai, laissez-vous guider à travers les stands pour en apprendre davantage sur l'environnement qui nous entoure et sur les gestes que nous pouvons adopter au quotidien pour réduire notre impact sur la planète.

Ne manquez pas l'atelier culinaire animé par M. Franck Nanguy, où vous découvrirez les clés pour réduire le gaspillage alimentaire et diminuer vos déchets. Apprenez également les bases de la fermentation et ses nombreux bienfaits pour notre santé.

Un magnifique spectacle «Lila des bois». Entre ciel et terre, pour 1 arbre et 1 êtres humains. Prenez deux adolescents rebelles qui décident un beau matin de se percher pour toujours dans les arbres. Ajoutez-y la malice et la sagesse de toute une forêt, Soufflez une irrésistible envie d'aventures et de voyages et... En route pour un tour du monde des arbres!

Partez à la rencontre des abeilles et des autres insectes pollinisateurs avec l'association "Des arbres et des abeilles". Comprenez leur rôle essentiel dans le cycle de la vie et découvrez comment les protéger et favoriser leur développement.



En partenariat avec le SIETOM, nous organisons une distribution de composteurs le samedi matin. Inscrivez-vous dès maintenant sur notre site web servon.fr. Et ce n'est pas tout, de nombreuses autres surprises vous attendent, telles qu'un Escape Game, un spectacle et une exposition de voitures électriques. Retrouvez le programme complet sur le site de la ville servon.fr.

Le dimanche 19 mai, rejoignez-nous pour un grand ramassage de printemps dans les rues de Servon. Venez nombreux partager un moment de solidarité et déguster un repas préparé par M. Nanguy et les volontaires après la randonnée nettoyage. Si vous avez des difficultés à marcher mais que vous souhaitez tout de même participer, vous pourrez aider à préparer le repas avec M. Nanguy. Attention, **les places seront limitées**.

Chaque participant recevra un ticket pour participer à la tombola gratuite. De nombreux lots sont à gagner, dont un vélo électrique et une trottinette électrique, entre autres.

L'inscription est obligatoire pour participer à cette journée de ramassage. Vous pouvez remplir le formulaire ci-dessous ou vous inscrire sur le site de la ville servon.fr.

INSCRIPTION POUR LE RAMASSAGE LE DIMANCHE 19 MAI 2024

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse Mail :

Nombre de participants :

Inscription au repas Oui Non

RETOUR SUR UNE SOIRÉE ÉLECTRISANTE ET INOUBLIABLE!

Les projecteurs ont brillé de mille feux, illuminant la scène alors que les premières notes de la soirée concert "Tina Turner Expérience" ont résonné dans l'air. Un grand merci à toutes les personnes venues pour assister à cette soirée mémorable, car c'est grâce à votre énergie incroyable et vos applaudissements passionnés que cette soirée s'est métamorphosée en un moment véritablement magique.

Ce fut une véritable communion musicale, avec une salle comble de plus de 400 personnes qui ont rejoint cette célébration de la légendaire Tina Turner, créant une atmosphère électrique et inoubliable. Chaque battement de cœur, chaque cri d'enthousiasme, chaque frisson partagé a contribué à rendre cette expérience unique en son genre.

Les moments capturés par l'objectif expert de M. Binet révèlent l'essence même de cette soirée, figeant sur pellicule l'esprit vibrant et la passion débordante qui ont rempli chaque recoin de la salle.

Une ovation spéciale est due à Angéline Annonier, dont la performance exceptionnelle a transporté chacun d'entre nous dans l'univers captivant de la musique de Tina Turner. Sa voix puissante et son charisme sur scène ont su captiver et ravir le public, laissant une empreinte indélébile dans nos esprits.



Un hommage chaleureux est également adressé à la chorale Gospel Family, dont les harmonies envoûtantes et l'énergie contagieuse ont ajouté une dimension supplémentaire à cette soirée inoubliable.

Un merci sincère à La Clé De L'impro Production et à son équipe de bénévoles dévoués pour leur travail acharné qui ont assuré le succès éblouissant de cet événement. Merci également à nos commerçants; la boulangerie «plaisir et tradition», Le servonnais.

Enfin, un immense remerciement à tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à faire de cette soirée un moment inoubliable. Restez à l'écoute, car de nouveaux événements tout aussi spectaculaires sont déjà en préparation pour continuer à enchanter les amateurs de musique et à créer des souvenirs mémorables pour les années à venir.

UN MARIAGE PAS COMME LES AUTRES À SERVON !

Le dimanche 4 février, la salle du conseil de Servon accueillait des noces un peu particulières, celles de Florence & Moustafa.



Ces derniers ont décidé, le jour de leur mariage, de se raconter leurs secrets les plus abracadabrantesques, en se transformant sous les yeux de leurs invités servonnais en princesse, génie et vizir, grâce à la magie du conte et du théâtre. Ce spectacle intimiste et drôle a su toucher le cœur de nos spectateurs.

Une prestation pleine d'énergie et d'humour, servie par deux comédiens dynamiques et talentueux, qui fut très appréciée.

La soirée fut également prolongée car comme dans tout mariage, après la cérémonie, il y a le vin d'honneur. Le service animation a offert à tous les personnes présentes un verre pour trinquer à l'union de ce drôle de couple. Un instant privilégié pour les spectateurs et les comédiens pour échanger autour de la création de cette pièce de théâtre.

LE LAPIN DE PÂQUES A CACHÉ SES ŒUFS À SERVON !!

Encore un beau succès pour la chasse aux œufs; les rires et les cris des enfants ont égayé l'après-midi dans le Parc des Sports Dominique Stable. Panier en main, les enfants ont couru dans tous les sens pour retrouver les œufs que le lapin de Pâques a semé sur son passage. Les enfants ont également pu faire des ateliers créatifs et se faire maquiller. Merci à l'association Pétanque club pour la tenue de la buvette.

Cet évènement familial accueille chaque année de plus en plus d'enfants et de parents. Une vraie réussite, que la municipalité souhaite renouveler chaque année pour les enfants de Servon.



1 HEURE POUR SAUVER 3 VIES

Le 9 mars a eu lieu le don du sang dans la salle Roger Coudert; la mairie et l'EFS remercient la générosité des Servonnais, il y a eu 77 donneurs dont 10 nouveaux . Parmi ces nouveaux donneurs, nous avons pu croiser deux jeunes tout juste majeurs: Esteban Pereira Dos Reis et Antoine Bernardo, deux cousins qui ont décidé de donner ensemble 1 heure de leur temps pour sauver 3 vies chacun. Les jeunes représentent le futur et la possibilité de sauver encore beaucoup de vies. Nous les invitons ainsi que leurs parents à s'inscrire au prochain don qui aura lieu le jeudi 20 juin; Les malades ont besoin de vous, de nous, alors n'hésitons plus, on vous attend .



LES ASSOCIATIONS

VENEZ DANSER AU CŒUR DE VOTRE VILLAGE

Dances de couple, danses latines, lady style, pour tous les âges et tous les niveaux le Samedi 27 avril 2024 à 20h30.

L'association DanS'ervon vous propose la dernière soirée dansante de la saison.

Soirée dansante pour tout public sur le thème du Printemps à 2 pas de chez vous, salle Roger Coudert à côté de la mairie de Servon. Dans nos soirées les musiques sont variées et tout le monde peut danser : danses de couple, danses en solo, Lady Style, madisons... Thème du "Printemps" : venez déguisé(e)s ou dans une tenue fleurie. Vente de boissons et grignotages sur place (*pas de restauration*).

Inscriptions par mail ou courrier et règlement avant le 24/04/2024. Le règlement effectué à l'avance nous permet de fluidifier l'entrée. Les chèques sont encaissés après la soirée. Ouverture des portes 20h, fin d'accès à 21h.



Adresse de courrier : Association DanS'ervon Mairie de Servon 15 rue de la Poste 77170 Servon.

Consultez notre page Facebook DanS'ervon pour voir les vidéos de la soirée Carnaval de février 2024

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à nous contacter :

danservon.contact@gmail.com

<https://www.danservon.fr/>

**Amusez-vous ! Déguisez-vous
Inscription au plus tard le 24/04/2024**

N'attendez pas le dernier moment, nous limitons le nombre de participants pour garder de la place sur la piste de danse.



LE PÉTANQUE CLUB S'ENGAGE POUR LA COUPE DE FRANCE.

Le Pétanque Club Servon attaque une nouvelle saison avec 123 adhérents et 57 licenciés. Doté de notre nouveau local, dont nous remercions la Mairie, le club l'aménage progressivement afin d'offrir à nos adhérents un espace convivial, qui nous permet ainsi de recevoir les équipes extérieures lors des concours de championnats, coupes (de France, Promotion,...) et autres rencontres fédérales du 77.

Cette année, le club va engager une équipe en Coupe de France, 4 équipes en Coupe Promotion 77, 3 équipes en Coupe Départementale des Club Vétérans, 3 équipes en Coupe Départementale des Clubs Open et 1 équipe en Coupe Départementale des Clubs Jeu Provençal, permettant ainsi une valorisation du Club et de la Commune de Servon.

Il a été également créé des ateliers de perfectionnement pour le tir de précision, le pointage et autres techniques de jeu.

Nous avons rencontré les équipes de Pontcarré en match amical, que nous avons gagné, avec un total de 19 équipes par Club, suivi d'un verre de l'amitié.



Cette année encore, nous participerons à la fête du village avec l'organisation d'un concours dans les mêmes conditions que la précédente édition (information et inscription à la mairie).

Pour cette saison, nous reconduisons nos concours nocturnes des vendredis de juillet et août avec un final fin août avec remise des récompenses.



PHOTOCLUB de SERVON 77
FÊTE DE LA PHOTOGRAPHIE
«L'eau dans tous ses états»

Invitée d'honneur
Emilie Zangarelli

25 et 26 mai 2024
 Salle Roger Coudert à Servon de 10h à 18h
 Ateliers - Exposition de matériels anciens - Diaporamas
 Programme sur www.photoclubservon77.com

FÊTE DE LA PHOTOGRAPHIE 2024

Les membres du Photo Club Servon 77 vous invitent à leur manifestation bisannuelle : Fête de la Photographie, cette année 2024 les 25 et 26 mai. Vous pourrez apprécier non seulement leur perception du thème 'L'Eau dans tous ses Etats' par leurs photographies mais aussi celle de plusieurs de nos clubs photos amis.

Vous pourrez y retrouver aussi peut-être vos appareils anciens parmi une grande collection présentée par un spécialiste.

Plusieurs animations auxquelles vous pourrez participer ponctueront cette manifestation dont le 'clou' sera la présentation de photos, dans le thème, d'une professionnelle : Emilie Zangarelli dont le studio est établi à Servon.

Nous vous accueillerons aussi avec plaisir au vernissage qui aura lieu le 25 mai 2024 vers 17h.

Nous vous remercions d'avance de votre présence.

TOUS À VOS AGENDAS ! LE FC SERVON FÊTE SES 50 ANS !

Le FC Servon fête ses 50 ans les 8 et 9 juin 2024 au stade Dominique Stable.

Des tournois entre licencié-e-s seront organisés mais aussi des séances de penalty, de lucarne et autres activités seront proposées à tous (licencié-e-s et visiteurs).

Amis servonnais et amoureux du sport, n'hésitez pas à venir nous voir et partager tous ensemble ce moment festif où un barbecue, une tombola et bien d'autres animations vous seront proposées.



SERVON, COMMUNE CAPITALE DES FABOPHILES.

Pas moins de 287 visiteurs se sont rendus à ce 7^{ème} salon de collectionneurs de fèves des rois. Ils ont pu ainsi compléter leurs collections auprès des 48 exposants venus de toutes les régions de France, voire même de Belgique, et qui se sont partagés plus de 200 mètres linéaires de tables.

Les 100 premiers visiteurs ont eu la surprise de recevoir une fève offerte par l'organisateur !

Pour cette 7^{ème} manifestation, l'AFS a fait appel à deux grands céramistes français afin de faire réaliser 3 séries de fèves, en exclusivité pour ce salon. NEX, une fève blanche en forme de « 7 », car ce fut le septième salon. Chaque exposant a eu le plaisir d'en recevoir une gracieusement offerte par l'AFS. Une série de cinq « 7 », en couleurs, du céramiste NEX aussi. Royal Céram, une série de deux fèves « Les Chats », dont le corps représente un « 7 »

Deux tombolas « gratuites » ont été organisées pour les visiteurs, soit deux fois 25 lots de fèves, une en fin de matinée, une en milieu d'après-midi.

Une autre tombola, gratuite aussi, cette fois pour les exposants s'est déroulée en début d'après-midi : 25 lots, de fèves, bien évidemment !

Les commentaires allaient bon train, à la fermeture du Salon, 16h15 : « S'il y a un salon Fabophiles à ne pas manquer, c'est bien celui de SERVON ! » « Le Mondial de la Fève, c'est SERVON maintenant ! »

Le prochain rendez-vous fabophiles à Servon est fixé au Dimanche 23 Février 2025, soit toujours le dernier week-end du mois de février, et les inscriptions pour ce salon sont clôturées depuis le 28 Février 2024 !!!!!

L'AFS tient particulièrement à remercier l'ensemble des équipes de la Mairie, Animation, Communication, ainsi que les Services Techniques et son personnel pour leur participation quant à la réussite de cette manifestation.

Vous pouvez suivre l'activité de l'AFS sur :

- Facebook : <https://m.facebook.com/profile.php>
- Son Blog : <http://afservonnais.e-monsite.com>

Contacts :

- af.servon@orange.fr Tel
- 06 33 00 09 24

Vous êtes « Fabophiles », ou peut-être aimeriez le devenir, N'hésitez pas une seconde, venez rejoindre l'AFS.



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE VOUS ATTEND !

Celle-ci est ouverte, en période scolaire, le mercredi de 14h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h. Fermée durant les vacances scolaires (consulter les affichages).

Bien que de nouvelles personnes nous aient rejoints récemment, nous serions heureux de vous accueillir aux plages d'ouverture plus importantes.

Aucune compétence particulière n'est demandée, le fonctionnement en place permet de s'adapter aux possibilités et disponibilités de chacun(e) d'où le souhait d'un plus grand nombre de collaborateurs.

Vous aimez les livres, les contacts ; vous disposez de quelques heures ; rejoignez-nous afin d'offrir aux lecteurs un meilleur service.



NOS SUGGESTIONS DE LECTURE

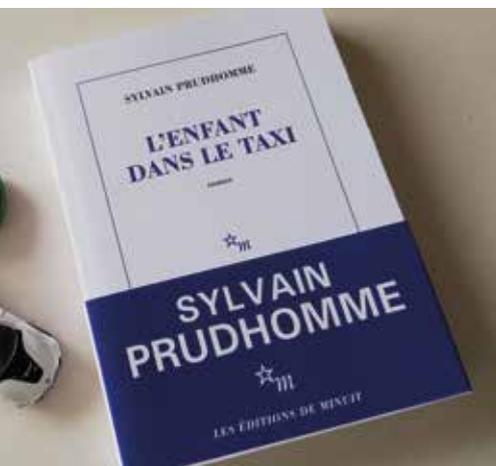
L'enfant dans le taxi (de Sylvain PRUDHOMME)

Ce roman explore les thèmes de la filiation et des secrets de famille, conséquences de la seconde guerre mondiale qui vit naître, de part et d'autres, des enfants « illégitimes ».

L'auteur écrit avec finesse et mélancolie, cherchant, malgré les pressions familiales, à rompre les secrets enfouis, cela au bénéfice de la vérité, et de la mémoire des événements passés. Sans cette mémoire, notre vie n'est-elle pas tronquée ? Sans cette mémoire, comment vivre pleinement notre présent ?

Le style de l'auteur se caractérise par une écriture fluide, aisée, parfois poétique. Il crée une atmosphère

à la fois mélancolique et lumineuse, qui rend hommage à la beauté des paysages, de la musique et des sentiments.



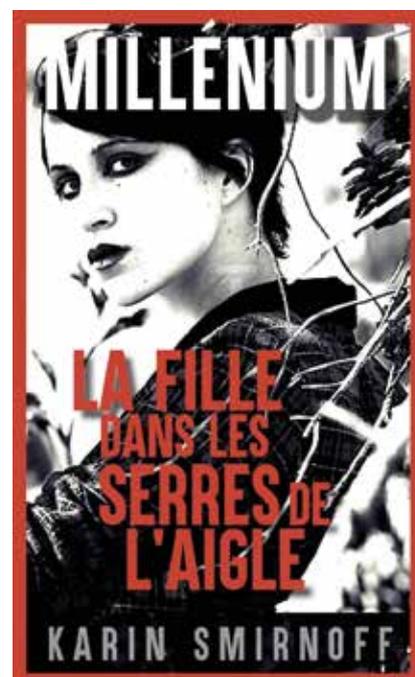
Millenium (de Karin Smirnof)

Ce livre est le septième de la saga « MILLENIUM » initiée par Stieg Larsson et poursuivie par David Lagercrantz, reprise, par Karin Smirnof.

Il s'agit d'une nouvelle trilogie dont l'histoire se déroule dans le nord de la Suède, où des multinationales et des bandes criminelles s'affrontent pour le contrôle de l'énergie verte.

Les héros emblématiques, Mikael Blomkvist et Lisbeth Salander se retrouvent mêlés à cette guerre sans merci. Le livre explore des thèmes comme la corruption, la violence, la justice, la filiation, la loyauté l'écologie, la liberté.

Karin Smirnof propose un thriller sombre qui s'attaque de front aux problématiques actuelles et aux excès du capitalisme débridé.



VIVE LE PRINTEMPS À EDEN

Comme chaque année EDEN vous a préparé des surprises pour le Printemps !

Les vacances scolaires, c'est une programmation divertissante, incluant les Structures Gonflables les dimanches 7 et 14 avril et mercredis 10 et 17 avril de 10h à 18h ! La Pétanque et le Mini-golf sont en libre-service.

Du 18 au 21 avril, visitez Le Louvre, la Cathédrale Notre-Dame ou le Château de Versailles depuis EDEN avec La Micro-Folie : le musée numérique et inscrivez-vous à la Réalité Virtuelle au numéro suivant : 07 88 74 36 07 ou par mail : microfolie@loreedelabrie.fr. L'occasion de nager avec les dauphins, plonger dans les nymphéas de Monet ou vivre l'éruption du Vésuve à Pompéi



La Croix-Rouge sera présente du 13 au 21 Avril pour une vente de vaisselle, produits d'hygiène et linge de maison.

2^e édition du Festival de Danse et Musique le 8 Juin de 14h à 23h avec Calma-en-Scène et DanServon. Une programmation musicale et dansante d'artistes locaux et en exclusivité des passages de danse du gala de DanServon.

Les terrasses de nos restaurants sont prêtes à vous accueillir en chanson avec le début des « Terrasses musicales » le 17 mai et en dansant avec « Danse en terrasses » les dimanches 2 et 23 Juin de 14h à 16h.

Vous êtes une association et souhaitez gagner en visibilité ? Contactez-nous pour participer au Forum des associations le 14 septembre 2024.

Pour être tenu au courant de toutes nos actualités et événements à venir, suivez-nous sur nos réseaux sociaux : Facebook, Instagram et TikTok et abonnez-vous à notre Newsletter dès maintenant !





LES PRODUITS NON CONSOMMÉS DE LA CANTINE SCOLAIRE

Comme nous vous l'avons déjà indiqué, la municipalité a décidé de trouver une solution afin d'éviter le gaspillage des produits non consommés à la cantine scolaire.

Lorsqu'il y a des restes à l'issue du service, ceux-ci sont désormais mis en vente par l'intermédiaire de l'application « Too Good to Go ».

Tout un chacun peut donc acheter un « panier surprise » pour 3€.

Ces paniers peuvent contenir des repas complets ou par exemple des entrées et des desserts (en quantité)

Rappelons que le bénéfice de ces ventes est intégralement reversé à la caisse des écoles



Too Good To Go



LA FCPE

La fête à l'école et le CROSS des Servonnais : 2 évènements 100% organisés par les parents bénévoles de l'association de parents d'élèves FCPE de Servon pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

AVOS AGENDAS !!

Le cross des écoliers aura lieu le samedi 25 mai 2024 au parc Dominique Stable !

Avec l'aide de la mairie de Servon, cet évènement est l'occasion de réunir petits et grands pour une compétition sportive dans un esprit de plaisir et de convivialité !

Alors prêt ? Feu.... Partez !!

La fête à l'école aura lieu le dimanche 16 juin 2024 dans la cour de l'école !

Toute l'équipe de parents d'élèves déploie toute son énergie depuis le mois de septembre pour trouver des partenaires pour offrir des lots pour la tombola, des pres-

tataires pour les animations, des fournisseurs pour la buvette et des solutions pour pouvoir offrir une belle fête de fin d'année aux enfants avec le peu de moyens détenus.

Pour assurer la réussite de ces deux superbes journées, nous recherchons une trentaine de bénévoles pour nous aider ! Alors, si vous avez un créneau libre :

- Le dimanche 16 juin 2024 entre 11h et 16h
- Le samedi 25 mai matin

Contactez-nous via FACEBOOK (groupe privé FCPE SERVON) ou par email à l'adresse fcpeservon77@gmail.com

L'équipe FCPE Servon

LA MUNICIPALITÉ HONORE LES NOUVEAUX BACHELIERS

Chaque année, la Municipalité se rassemble pour célébrer nos jeunes élèves qui finissent le lycée. Le samedi 14 septembre dans la Cour de l'Orme, un événement empreint de fierté se profile à l'horizon : la cérémonie annuelle en l'honneur des nouveaux bacheliers.

Cette cérémonie symbolise l'engagement de la Mairie envers l'éducation et la réussite des jeunes Servonnais. C'est un moment privilégié pour mettre en valeur les jeunes qui ont brillamment réussi leur Baccalauréat, un pas significatif dans leur parcours vers l'avenir.

Si vous passez votre Baccalauréat cette année, la Municipalité vous convie cordialement à cet événement mémorable. Contactez la mairie pour obtenir votre invitation personnelle.

La cérémonie annuelle en l'honneur des nouveaux bacheliers est bien plus qu'un simple événement. C'est un témoignage de la fierté de la Collectivité envers la jeunesse et l'éducation, ainsi qu'une célébration de l'excellence de notre commune. Rejoignez-nous à la Cour de l'Orme le samedi 14 septembre 2024.



SOIRÉE DES PETITS LUTINS : MAGIE ET CONVIVIALITÉ À SERVON POUR NOËL

La magie de Noël s'est une nouvelle fois emparée de Servon lors de la soirée des petits lutins qui s'est déroulée le jeudi 21 décembre 2023, de 17h à 19h30, dans la chaleureuse salle Roger Coudert. Organisée par l'équipe du service enfance/jeunesse, cette soirée a été l'occasion parfaite pour tous les enfants de l'école et de l'accueil de loisirs de Servon de partager un moment convivial à l'approche des fêtes de fin d'année.

L'événement a offert une multitude d'activités pour le plus grand bonheur des enfants, avec des stands de création de décorations de Noël, des structures gonflables pour s'amuser, un stand de maquillage pour se métamorphoser en lutin, et même l'opportunité de prendre une photo avec le mythique Père Noël. Chaque enfant est reparti avec un ballon sculpté, une délicate attention confectionnée par une intervenante vêtue de son costume de lutin.

De plus, une exposition présentant les activités réalisées par les enfants avec les animateurs de juillet à décembre 2023 était également accessible. C'était l'occasion pour les familles de découvrir le talent et la créativité de leurs enfants.



Tout au long de la soirée, l'ambiance était à la rencontre et à l'échange, les familles pouvant discuter avec les animateurs autour d'un pot de restauration, renforçant ainsi les liens avec les parents.

L'équipe du service enfance/jeunesse vous invite chaleureusement à participer en nombre à leurs futurs événements. Car c'est ensemble que nous construisons la magie de notre ville et que nous créons des souvenirs inoubliables pour nos enfants."



AVENTURES FÉÉRIQUES POUR LES ENFANTS DE SERVON

Pendant les vacances de février 2024, l'équipe d'animation a su transporter les enfants vers deux univers distincts : celui de la forêt pour les élémentaires et celui de la ferme pour les maternelles. De nombreux décors ont été conçus avec la participation des enfants pour embellir l'accueil de loisirs, créant ainsi une ambiance magique avec une mini-ferme, une petite écurie et même une maison dans la forêt.

Les enfants d'élémentaires ont eu la chance de vivre plusieurs aventures palpitantes, dont des sorties au parcours Touch Active Game à Pontault et au parc d'escalade Hapik à Lieusaint. Une nouveauté cette année pour les élémentaires a été la magnifique représentation du cirque Bouglione, qui les a émerveillés de bout en bout.

Quant aux enfants de maternelles, ils ont eu l'opportunité d'assister à un charmant spectacle de marionnettes intitulé "Le chapiteau de Bouldi et Bouldo" dans la salle



des colonnes à Servon, en compagnie des enfants de Chevry-Cossigny. Une journée pleine d'amusement les attendait également au Gulli Parc, où ils ont pu s'ébattre et participer à une partie de laser game. En lien avec le thème de leurs vacances, les maternelles ont découvert la petite ferme Hihan de Roissy-en-Brie, où ils ont eu l'occasion de nourrir et de caresser plusieurs animaux.

Ces vacances ont été une véritable réussite grâce à l'engagement et à la créativité de l'équipe d'animation, offrant ainsi aux enfants des moments inoubliables et enrichissants.

UNE AVENTURE INOUBLIABLE AUX DEUX ALPES POUR LES 8-17 ANS !

Dans un cadre enchanteur aux Deux Alpes, un séjour d'une semaine a été offert à une joyeuse troupe de 20 adolescents, dont 14 filles et 6 garçons. Niché au pied des pistes, un chalet pittoresque leur a servi de refuge, tandis que la météo clémente et l'atmosphère conviviale ont marqué chaque instant de cette expérience mémorable.

Des activités inoubliables:

Snake Glisse à 2600 m d'altitude : Pour amorcer ce voyage, une descente en luge sur une piste verte a procuré des sensations fortes inégalées, alliant vitesse et paysages à couper le souffle.

Balade au Belvédère des Écrins à 3600 m d'altitude : Une excursion à couper le souffle offrant une vue panoramique sur les sommets alpins, le lieu idéal pour un pique-nique en altitude.

Airbag Park : L'apothéose de l'aventure! Un saut dans un "donut" géant, atterrissant en toute sécurité sur un immense airbag, a marqué l'apogée de cette escapade.

Cours de Ski et Journées Glisse : Deux journées consacrées exclusivement au ski, avec des cours pour perfectionner les compétences ou pour les débutants, accompagnées par des moniteurs expérimentés pour une progression optimale sur les pistes enneigées.

Soirées d'Éveil et Découvertes : Chaque soir, des soirées d'éveil animées ont rythmé les soirées, offrant aux jeunes aventuriers l'occasion de se détendre après des journées riches en activités.

Exploration du Village : La dernière journée a été consacrée à la découverte du village, permettant aux enfants de ramener chez eux des souvenirs mémorables et de savourer les délices culinaires locaux, couronnant ainsi cette expérience inoubliable.

Ce séjour restera gravé dans les mémoires comme une expérience authentique et enrichissante, mêlant aventures palpitantes, moments de convivialité et découvertes culturelles, pour un souvenir impérissable au cœur des Alpes.

Le service enfance/jeunesse de
propose :



SERVON

TALENT

Show

Le samedi 1er juin 2024
en salle polyvalente Roger Coudert
à Servon

Tu as entre 10 et 18 ans ?

Tu as un talent (caché) ? (Chant, danse,
acrobaties, musique...)

Ce concours est fait pour toi !

Des lots sont à gagner

Inscriptions jusqu'au :

SAMEDI 3 MAI 2024

Contactez-nous

A jeunesse@servon.fr ou au 06.89.99.56.18

CALENDRIER DES RAMASSAGES

Les Servonnais sont priés de bien vouloir sortir la veille au soir leurs containers et de les ranger une fois vidés avant la fin de la journée. Nous vous en remercions.

Ordures ménagères : mercredi et samedi
Collecte sélectif : tous les vendredis matin

Encombrants : 3^{ème} mardi du mois soit le 16 avril, le 21 mai et le 18 juin. Les encombrants doivent être déposés également la veille au soir devant chaque habitation. Certains objets ne seront pas ramassés (Pneu, Verre, Huile...) Se conformer aux prescriptions du SIETOM indiquées sur le site de la mairie.

Branchages : 22 avril, 6 mai, 3 juin, 3 juillet
 Déchets verts : Tous les vendredis des semaines paires

POSTE DE POLICE MUNICIPALE

En fonction des nécessités et des effectifs, les horaires sont susceptibles de changer, notamment, hors périodes scolaires. Notre service de police municipale est ouvert :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
 le mercredi de 13h à 17h30.

En cas d'urgence contactez le 17

Si vous êtes victime d'une infraction sur la commune nous vous invitons à utiliser le site de pré-plainte (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr) ou vous rendre au commissariat de police.

CARNET D'ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Léo **NACERI** né le 28 janvier 2024 à Melun
 Eva **BARTOLOMEU** née le 20 février 2024 à Melun

DÉCÈS

COUPON LIVRE DE NAISSANCE

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Mail :

Téléphone :



À retourner en mairie au service scolaire.

LISTE D'OPPOSITION



Chers Amis Servonnais,

Depuis plusieurs mois, nous agissons dans le cadre de la future révision du PLU et de son préalable, le PADD (voir notre page Facebook) Servon un jour, Servon toujours. Nous avons ainsi pu obtenir des participations aux réunions du PADD, PLU et porter nos remarques..

Prochainement, les Servonnais seront consultés et émettront leurs doléances auprès d'un commissaire enquêteur pour le PADD..

Nous restons extrêmement vigilants et ne serons pas spectateurs de décisions inadéquates sans visualisation concrète des coûts engendrés..

Nos représentants à l'urbanisme et aux finances insistent pour être conviés à toutes les étapes d'élaboration, dans un esprit constructif et non polémique..

L'état de nos routes se dégrade, la route de Ferolles se fissure avec un affaissement de chaussée, comme nous l'AVONS SIGNALÉ depuis plusieurs mois !

Nous attirons l'attention aussi sur les pistes cyclables qui se fissure aussi même la dernière piste livrée par la CCOB 2023.

Parlons de la piste cyclable route de villemenon direction Lésigny , qui n'est toujours pas sécurisée par une bordure haute, malgré nos remarques depuis maintenant plusieurs mois..

Notre demande de transmission de ce dossier, plus que nécessaire à la CCOB reste sans réponse.!

Comme l'incroyable dossier du demi-stade et du parc, surnommé par des riverains « parcours du combattant » toujours le même gâchis depuis plus de 5 ans !

Vous pouvez nous suivre en direct à chaque Conseil municipal sur notre page Facebook (Servon un Jour Servon Toujours) merci.

LISTE MAJORITAIRE



Force est de constater que, malheureusement, le leader de la liste d'opposition peine à se départir de sa vieille habitude d'essayer constamment de tirer la couverture à lui, tout en jetant l'opprobre sur l'équipe en place.

Voici le dernier exemple en date :

Comme vous le savez certainement, la municipalité a décidé de rédiger une nouvelle version de son PLU (Plan Local d'Urbanisme), afin de remplacer la version actuelle constituée de multiples modifications successives dont certaines annulées, incomplètes voire même obsolètes.

Cette modification doit respecter une procédure rigoureuse qui passe notamment par un débat en Conseil Municipal, permettant d'adopter un PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), qui est un des éléments du futur PLU.

C'est donc ce qui a été fait. Jusque-là, rien de plus normal.

Ce qui est assez amusant c'est que depuis ce débat, tout en affirmant qu'il ne veut pas polémiquer, M. Rallièr dit en substance, notamment sur les réseaux sociaux, qu'heureusement qu'il était là pour que ce PADD soit correctement rédigé et que sans lui nous aurions fait n'importe quoi.

Précisons, afin que ces propos prennent toute leur saveur, que le PADD est un document de 10 pages et que les contributions de l'opposition totalisent, en tout et pour tout... 5 lignes !!!

(Sur des points du reste assez secondaires ; nous tenons bien sûr les documents en question à disposition)

Nous le remercions de ces 5 lignes qui, à n'en pas douter ont tout à fait leur place dans ce document, comme d'ailleurs les propositions des autres conseillers municipaux.

Mais nous lui demandons, de grâce, d'arrêter de dire qu'il a pris dans ce travail une part fondamentale permettant la réussite du PADD de Servon.

*Les textes des tribunes sont fournis par les groupes politiques. En aucun cas, le Directeur de publication du Servon mag' et la ville ne peuvent effectuer des modifications sur ces derniers, même orthographiques.

Agenda

Culture, Loisirs



☁ Spectacle de Danse
Dimanche 16 juin
Salle Roger Coudert - à 17h
Association CLAS

☁ Soirée Dansante
Samedi 27 avril
Salle Roger Coudert - à 20h
Association Dans'ervon

☁ Fête du Village
Samedi 22 juin
Cour de l'Orme - à partir de 14h
Service culture, animation et vie associative et Association

☁ Initiation au Gospel
Dimanche 28 avril
Salle des colonnes - à 14h
Avec Eddy Bolo - association Joie du Partage

☁ FestiDans'
Samedi 29 juin
Salle Roger Coudert - à 19h30
Association Dans'ervon

☁ Concert Caritatif
Samedi 4 mai
Salle Roger Coudert - à 20h
Association Co & Events LT

☁ Journées de l'environnement
Samedi 18 et dimanche 19 mai
Cour de l'Orme - de 10h à 18h
Service Communication

☁ Fête de la Photographie
Samedi 25 et dimanche 26 mai
Salle Roger Coudert - de 10h à 18h
Association Photo Club Servon 77

☁ Servon Talent Show
Samedi 1^{er} juin
Salle Roger Coudert - à 20h
Service enfance, jeunesse

☁ Spectacle de Théâtre
Samedi 15 juin
Salle Roger Coudert - à 20h
Association CLAS



Evasion des Nations

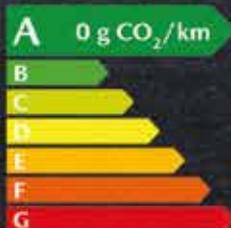
Votre nouveau distributeur
MG Motor à Chelles



Retrouvez-nous ici !



MG ZS EV, MG5
MG4 et Marvel R



MG EHS



Consommations techniques (incl. max.) : Gamme ZS EV (Wh/km) WLTP : 17,20/78 - Gamme MG5 (Wh/km) WLTP : 17,5-18,4 - Gamme MG4 (Wh/km) WLTP : 16,0-17 - Gamme MARVEL R (Wh/km) WLTP : 19,4-20,9 - Consommation Cycle mixte WLTP Gamme EHS : 13,8/100 km. Règlement 2018/1832. Valeurs susceptibles d'arrondis. Plus d'informations sur le site www.mgmotor.fr

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo #SeDéplacerMoinsPolluer

EVASION DES NATIONS

Chelles

une concession du Groupe Sofibrie

34-40 Rue Auguste Meunier
77500 Chelles

01 86 90 64 73